



DATE DE PUBLICATION : 27 mai 2020

LA DIRECTRICE DE L'IMMOBILIER ET DES SERVICES GÉNÉRAUX

Subdélégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au secrétaire général le 18 mai 2020 ;

Vu la délégation de pouvoirs donnée par le secrétaire général au directeur de l'immobilier et des services généraux le 18 mai 2020 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Gilles VAYSSSET, secrétaire général, à Mme Solange DARBES-PICCA, directrice de l'immobilier et des services généraux le 18 mai 2020 ;

Délégation permanente est donnée à M. Patrick LAFOREST et à M. Stéphane KUNESCH, adjoints à la directrice de l'Immobilier et des Services généraux (DISG), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités de la direction de l'Immobilier et des Services généraux, dans la limite de 25 000 € HT.

Délégation permanente est donnée à M. Philippe CARON, chef du service de Gestion des Actifs immobiliers (SGAI), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs à l'exercice des activités du SGAI et dont le montant est inférieur à 25 000 € HT.

Délégation permanente est donnée à M. Bertrand KEROULLAS, chef du service Pilotage et Appuis (SPA), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs à l'exercice des activités du SPA et dont le montant est inférieur à 25 000 € HT.

Délégation permanente est donnée à Mme Florence HUMBERT-DUBUET, chef du service de Gestion du Parc immobilier (SGPI), ou, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence HUMBERT-DUBUET, à M. Jean-Yves CLAVERIE, adjoint au chef du SGPI, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI, dans la limite de 25 000 € HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, délégation permanente est donnée à :

- M. Pierre-Yves SCHULZ, responsable du pôle Patrimoine Siège et Périphériques, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Albert DUARTE, adjoint au responsable du pôle Patrimoine Siège, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;

- M. François CASTELAIN, adjoint au directeur de projet Ventadour, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Hervé LELEU, adjoint au directeur de projet VALSES, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- Mme Cécile NIRRENGARTEN, Responsable du pôle Patrimoine Réseau, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Carmine SPOLVERINO, adjoint au responsable du pôle Patrimoine Réseau, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT
- Mme Caroline GROSLEY, chef de projet SPP, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Sébastien JOLY, chef de projets, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Jacques MONTIBUS, responsable du pôle technique, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- Mme Virginie ROY, responsable du pôle technique, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;

Délégation permanente est donnée à Mme Christine DEVAUTOUR-LESCURE, chef du service de Gestion locative (SGL) ou, en cas d'absence de Mme Christine DEVAUTOUR-LESCURE, à Mme Viviane MATHIEU, adjoint au chef du SGL, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGL, dans la limite de 25 000 € HT.

Délégation permanente est donnée à Mme Zélie GAUTHIER, chef du service de Maintenance et des Moyens généraux (S2MG) ou, en cas d'absence de Mme Zélie GAUTHIER, à M. Emmanuel GONZALEZ, adjoint au chef du S2MG, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, délégation permanente est donnée à :

- M. Francis DUFOUR, responsable de la section Maintenance Immeubles et Installations Techniques (SM2IT), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Dominique HUVELIN, adjoint au responsable de la section Maintenance Immeubles et Installations Techniques (SM2IT), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Franck TOUATI, responsable de la section Relations avec le Réseau – Prescription Pilotage Maintenance – (SIRCOM), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Jimmy GARCIA, adjoint au responsable de la section Relations avec le Réseau – Prescription Pilotage Maintenance – (SIRCOM), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;

- Mme Laurence IMMEL, responsable de la section des fonctions Support, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Christian ROSSI, responsable du pôle SECAFI au sein de la section des fonctions Support, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
 - ✓ En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian ROSSI, délégation est donnée à Mme Odile GIRARD, adjoint au responsable du pôle SECAFI au sein de la section des fonctions Support, et à M. Guy LE NOACH, agent de maîtrise du pôle SECAFI, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du pôle Commandes et Engagements du S2MG, dans la limite de 1 000 € HT ;
- Mme Anne DELAFORGE, responsable de la section Services aux Occupants (SSAO) à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- Mme Virginie FAJON-OUEDRAOGO et M. Michaël GIVERNE, adjoints au responsable de la section Services aux Occupants (SSAO), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Pierre GUERIN, responsable du pôle Antenne de Support de Proximité (ASP) du CAMLV au sein de la section Services aux Occupants (SSAO), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 10 000 € HT ;
 - ✓ En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre GUERIN, délégation est donnée à son adjoint M. Bruno VIEL, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités de l'ASP du CAMLV, dans la limite de 1 000 € HT ;
- MM. Julien ZENSS, Samir OUATAH, Thierry CHAUGIER, Laurent VALLET, Lotfi DERDICHE, chargés d'affaires techniques pour le Réseau des succursales, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 10 000 € HT

Délégation permanente est donnée à M. Alain-Pierre MARTIN, chef du service de Gestion de Poitiers Hauts Montgorges (SGPHM) ou en cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain-Pierre MARTIN, à M. Dominique METAIS, adjoint au chef du SGPHM, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPHM dans la limite de 25 000 € HT.

- En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, délégation permanente est donnée à M. Denis BLONDÉ, responsable du pôle Sûreté, technique et logistique au SGPHM, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT.

Fait à Paris, le 27/05/2020

Solange DARBES-PICCA